

Envoi par courrier et télécopieur : 644-8222

Québec, le 22 février 2006

Monsieur Yves Rochon
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^{ème} étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'aménagement d'une nouvelle prise d'eau dans le secteur de Sainte-Foy

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 6 et 7 février derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes.

1. Est-ce que le dynamitage prévu pour la construction de la nouvelle prise d'eau de Sainte-Foy peut faire augmenter la concentration du soufre trouvé dans l'eau des puits des résidences du chemin de la Plage Saint-Laurent et y faire apparaître d'autres gaz résultant du dynamitage?
2. Pourriez-vous fournir à la commission les données les plus récentes sur la qualité bactériologique et chimique de l'eau de la rivière du Cap-Rouge? Subit-elle des fluctuations saisonnières importantes? Existe-t-il des paramètres supérieurs aux normes ou critères? Si oui, lesquels? Et est-ce que ces dépassements sont récurrents ou ponctuels? Enfin, est-ce qu'elle pourrait influencer sur les concentrations de l'eau du fleuve à la hauteur d'une éventuelle nouvelle prise d'eau à 20 degrés à l'est de la prise d'eau existante?

La deuxième partie de l'audience publique, consacrée à la présentation des opinions sur le projet, débutera le 6 mars à Québec. Vos réponses doivent être acheminées, le plus tôt possible, dans les centres de consultation permettant ainsi au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leurs mémoires. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 27 février 2006.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Méthot,
Coordonnatrice du secrétariat de la
commission